

# Informatique pour les élèves du Collège du Sud : services et procédures

Dès votre entrée au Collège du Sud, vous recevez une carte sur laquelle figurent les indications concernant votre accès aux ordinateurs et aux services informatiques de l'école.

Vous recevez un **Nom d'utilisateur** (login) et un code d'accès : **mot de passe**. Chaque élève a un nom d'utilisateur unique et un code d'accès unique.

**En aucun cas le code d'accès ne doit être révélé à quiconque ou échangé. Si une autre personne connaît vos login et mot de passe, il peut imprimer sur votre compte ou faire d'autres opérations sur le réseau en votre nom, ce qui peut vous être préjudiciable.**

## A) Serveur de fichiers

Un serveur de fichiers est en quelque sorte une bibliothèque dans laquelle se trouve un ensemble de documents réunis en dossiers ou sous-dossiers. Vous pouvez stocker des éléments dans certains dossiers et aller chercher de l'information dans d'autres dossiers. Vous disposez de

- un **dossier personnel** dans lequel vous pouvez déposer vos fichiers et documents **scolaires** sur le serveur de l'école (le téléchargement et le stockage de MP3 ou de tout autre fichier contrevenant aux droits d'auteur ne sont pas autorisés).
- un **dossier** intitulé « DocElevés », dans lequel les professeurs peuvent mettre à votre disposition des documents, par discipline.
- une **boîte de remise** intitulée « Prof\_Bal », qui vous permet de déposer des documents pour les professeurs (devoirs, travaux, etc.)
- un **accès depuis le domicile** à ces 3 dossiers : <https://mail.edufr.ch/fri-doc/>, ou sur la page d'accueil du Collège du Sud ([www.collegedusud.ch](http://www.collegedusud.ch)), cliquer sur le menu de droite « Accès Fri-doc », puis taper votre **nom d'utilisateur** précédé de student\ (*studentVogin*), puis taper le **mot de passe**. Cet accès ne donne que la possibilité de lecture, il n'est pas possible par ce moyen d'enregistrer un fichier dans ces dossiers. Pour un accès lecture-écriture, il faut installer un logiciel. Pour plus d'info cliquer sur Aide/Hilfe du site [www.edufr.ch](http://www.edufr.ch) et cliquer ensuite sur le service fri-doc.

## B) Adresse électronique personnelle

Vous disposez également d'une adresse personnelle qui vous est fournie par l'école et les services informatiques du canton. Toutes les communications liées à votre travail scolaire, en particulier l'échange d'informations entre professeurs et élèves, passera par ces adresses officielles. Il est bien entendu possible de garder votre adresse électronique privée, mais elle ne sera pas utilisée dans le

cadre de l'école. Accès au courriel de l'école : <https://mail.studentfr.ch/exch/>, ou sur la page d'accueil du Collège du Sud ([www.collegedusud.ch](http://www.collegedusud.ch)), cliquer sur le menu de droite « Webmail élèves », puis taper votre **nom d'utilisateur** précédé de student\ (*studentVogin*), puis taper le **mot de passe**.

## C) Imprimer sur les imprimantes de l'école

Avec votre login privé, vous disposez d'un **quota d'impressions de 150 copies noir-blanc ou 75 copies couleur**. Lorsque vous avez atteint la fin de ce quota, vous ne pouvez plus imprimer. S'adresser au secrétariat pour acheter un nouveau quota. Il sera tenu compte des activités et des contraintes scolaires propres à certaines branches ou types de travaux (dactylographie, travaux de diplômes, travaux de maturité).

**Évitez le gaspillage** d'impression en contrôlant ce que vous faites, par ex. le nombre de pages d'un document sur Internet, l'imprimante sur laquelle vous allez imprimer (son nom, son lieu) Évitez de relancer 3 fois la même impression alors que l'imprimante est éteinte ou non disponible.

Les imprimantes sur lesquelles vous avez accès sont les 2 imprimantes des salles d'informatique CSUD\_S11/2\_HPP3005, l'imprimante de la salle des travaux de maturité (CSUD\_S14\_HPP3005) et l'imprimante couleur du couloir devant les salles d'informatique (CSUD\_HALL\_CanonColor).

## D) Ordinateurs en libre accès

Des ordinateurs en libre accès sont mis à disposition dans le couloir du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> étage. Ces machines sont à disposition pour **des tâches liées à l'école**. Vous pourrez ainsi consulter votre boîte aux lettres électronique sans devoir accéder aux salles d'informatique. Il sera possible d'y imprimer sur l'imprimante de la salle des travaux de maturité (CSUD\_S14\_HPP3005).

### N.B.

*L'utilisation du réseau et des services informatiques de l'école est soumise à un règlement que vous devez connaître et respecter sous peine de sanctions, qui peuvent aller jusqu'à l'expulsion de l'école. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de l'école :*

<http://www.collegedusud.ch/eleves/ressources-info-web.html>